



# FORMULAIRE DE RESTITUTION D'ACTIVITÉ

## ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

Nom : PAPREC Group

Adresse :

## INFORMATIONS PRATIQUES

Intitulé de l'activité : **L'économie circulaire en Europe**

Description de l'activité : PAPREC Group a souhaité organiser une consultation citoyenne, ouverte à tous, sur le thème de l'économie circulaire. Les sujets abordés devaient notamment être la gestion et la valorisation des déchets, l'utilisation des ressources, la biodiversité, l'écoconception, la consommation responsable et la protection de l'environnement.

Date et heure : Lundi 18 juin de 18h à 20h

Lieu : Siège de PAPREC Group, 7 rue du Docteur Lancereaux 75017 PARIS

Nombre de participants : **23 participants** (54 inscrits) + 4 intervenants (5 prévus)

Catégories de publics présents : En majorité, représentants d'entreprises, d'associations et de fédérations

Noms des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés :

- **Gilles PARGNEAUX, Député au Parlement européen**
- **Sandrine BELIER, Directrice, Humanité & Biodiversité**
- **Sébastien RICARD, Directeur développement durable et affaires publiques, PAPREC Group**
- **En introduction, Olivier Mousson, Secrétaire général, Mouvement Européen France**

## SYNTHESE DE L'ACTIVITÉ

Thèmes évoqués (par ordre décroissant d'importance dans le débat) :

- **Protection de l'environnement**
- **Rôle de l'Union européenne sur les sujets environnementaux**
- **Eco-conception des produits**
- **Limitation de la production des déchets**
- **Recyclage des déchets**



- **Utilisation des ressources et biodiversité**
- **Gaspillage alimentaire**
- **Solidarité européenne et risques des nationalismes**

Questions / attentes / problèmes soulevés :

- **Grandes annonces politiques mais peu d'actions concrètes**
- **Manque d'obligations pour les entreprises concernant l'éco-conception de leurs produits, la durée de vie de leurs produits, la production de déchets et le respect de l'environnement**
- **Manque de sensibilisation des habitants à l'économie circulaire**

Pistes de propositions formulées :

- **Agir au niveau européen pour protéger l'environnement et assurer une transition faire une économie circulaire**
- **Inciter fortement voire obliger à l'éco-conception des produits**
- **Repenser notre modèle économique pour extraire moins de ressources et produire moins de déchets**
- **Sensibiliser les habitants à consommer de manière responsable**
- **Soutenir le recyclage des déchets pour éviter leur élimination**

\*

\* \*

## **RESUME DES DEBATS**

*Les propositions ont été anonymisées (intervenants et public) et présentées par thème*

**Ont d'abord été saluées les mesures politiques prises par l'Union européenne (Paquet Economie Circulaire, Stratégie Plastiques, projet de directive pour interdire des produits plastiques à usage unique, rapport parlementaire sur l'écoconception...) et par la France (Feuille de route Economie circulaire, obligation de dons des invendus alimentaires aux associations..). Toutefois, il y avait **consensus sur le fait que ces politiques manquaient encore d'ambition** : besoin de 'attaquer aux causes des problèmes environnementaux, fixer des objectifs chiffrés plus élevés (70% de recyclage des plastiques, objectif contraignant sur le gaspillage alimentaire)...**

La salle était **convaincue du rôle de l'économie circulaire dans la transition écologique et la lutte contre le changement climatique**. Un tel changement de paradigme permettrait d'assurer la limitation des gaz à effet de serre (-50% d'ici 2030), des gains de pouvoir d'achat (+ 3000€ par an par habitant) et la création de nouveaux emplois (+ 2 millions).

Ainsi, se sont affirmées les idées, **dans un premier temps, d'extraire moins de ressources et de produire moins de déchets et, dans un second temps, de réemployer / réutiliser / recycler / valoriser l'intégralité des déchets restants**. Afin de repenser le modèle économique des années 1960, la mise en place des « 4R » (réduire, réemployer / réutiliser, recycler, redesigner) a été soutenue et des propositions variées ont été faites :

- *L'offre des acteurs économiques* : la lutte contre l'obsolescence programmée et la possibilité de démanteler les produits, l'allongement de la durée de vie des produits, l'interdiction des



produits trop néfastes pour l'environnement, le changement des processus industriels pour produire moins de déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire avec notamment le rôle des magasins alimentaires de toutes tailles, la R&D pour éco-concevoir des produits ou l'obligation d'éco-concevoir les produits ou la taxation en fonction de l'éco-conception, l'utilisation systématique de l'analyse du cycle de vie lors de la construction d'un bâtiment, la prise en compte de l'enjeu des métaux stratégiques, la valorisation des externalités positives du recyclage et l'internalisation des externalités négatives d'autres produits, l'application de la réglementation environnementale dans toute l'UE,

- *La demande et le comportement des consommateurs* : le développement de la réparation, la tarification incitative lors de la collecte des déchets, la sensibilisation des consommateurs à l'impact de leurs choix sur l'environnement et aux possibilités de l'économie circulaire,
- *La gestion des déchets* : le respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, le développement du recyclage pour tous les types de déchets...

Des débats ont eu lieu concernant différents points : la fin de la production de déchets (solution considérée simpliste puisque tout n'est pas réparable, le progrès nécessite des innovations, tout système naturel inclut la production de déchets...) et la consigne pour les emballages plastiques (solution critiquée puisque concurrence avec la collecte sélective et hausse du prix d'achat).

Le cadre qu'est la biodiversité a aussi été souligné : le dérèglement climatique impacte l'ensemble du vivant et donc de notre modèle économique (plus de 40% de l'économie mondiale dépend directement de la biodiversité). Il est nécessaire de **revoir notre approche aux matières premières et de renouveler nos modes de consommation**. Ceci implique notamment de rapprocher politiquement les démarches liées à la bio-économie et à l'économie circulaire.

Par conséquent, **l'Union Européenne a un rôle central à jouer dans la protection de l'environnement**, les ressources et les problèmes environnementaux n'ayant pas de frontière. Les participants à la consultation étant plutôt pro-européens, a ainsi été unanime **l'appel à plus d'Europe : d'une part, pour avoir un cadre réglementaire plus protecteur et plus ambitieux et, d'autre part, pour avoir une réelle solidarité européenne et un projet commun européen**. La solidarité a aussi été mentionnée en lien avec l'Afrique et l'Amérique latine, qui doivent se développer dans le respect de l'environnement et pourraient devenir des partenaires privilégiés de l'Union européenne mais auprès de qui l'Europe a une dette écologique.

Le besoin de réponses globales a également été articulé avec le **besoin de réponses locales**, en relocalisant la production industrielle en Europe, en intégrant les collectivités territoriales dans la Conférence des Parties (COP) et en aidant à structurer et professionnaliser les initiatives locales.

Enfin, chaque participant a pu conclure avec « un mot de la fin ». Ses sont détachées les idées :

- **Information et sensibilisation** (à l'économie circulaire, à l'impact de l'action humaine...) (x6),
- **Solidarité et projet commun européen** (x6),
- Action et mobilisation (besoin d'une volonté politique réelle et d'actions concrètes) (x5),
- Responsabilité et responsabilisation (des acteurs économiques, des citoyens et des élus) (x4).

Il a été souligné que la prise de conscience de l'urgence environnementale a déjà eu lieu mais que, maintenant, il était nécessaire de mettre en place des actions concrètes : en agissant de contraignante au niveau de l'Union européenne tout en multipliant les initiatives et gestes citoyens.

